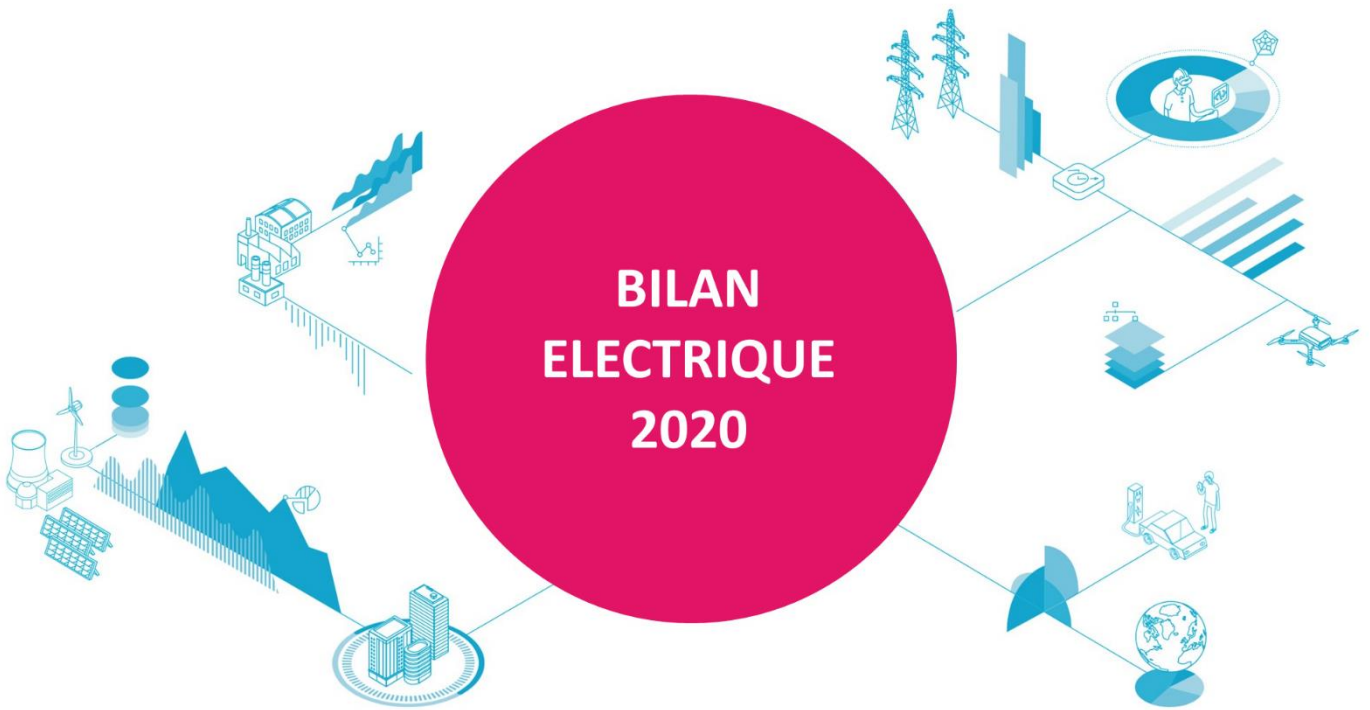




Le réseau
de transport
d'électricité



Région Pays de la Loire



RTE transporte en France métropolitaine, 24/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure l'équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité, les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers. Cette fiche, bilan de l'année 2020, propose une vision synthétique de la situation du système électrique en région Pays de la Loire et fournit une aide pour éclairer les politiques de transition énergétique et de développement économique.

Les capacités de production d'électricité installées en Pays de la Loire

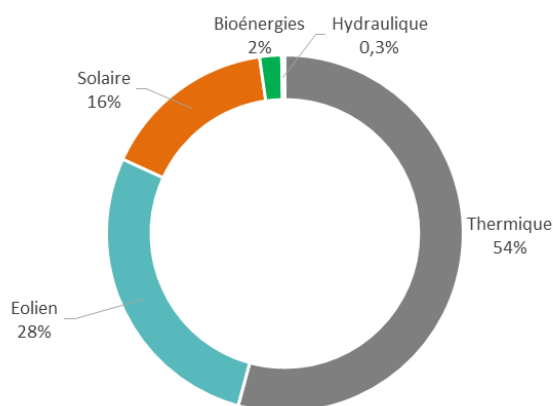
Les énergies renouvelables (EnR) poursuivent leur progression (+7,1%) et représentent aujourd'hui 46% du parc de production.

Fin 2020, le parc de production d'électricité ligérien compte 3878 mégawatts (MW) de puissance installée, en augmentation de 3,8% par rapport à 2019.

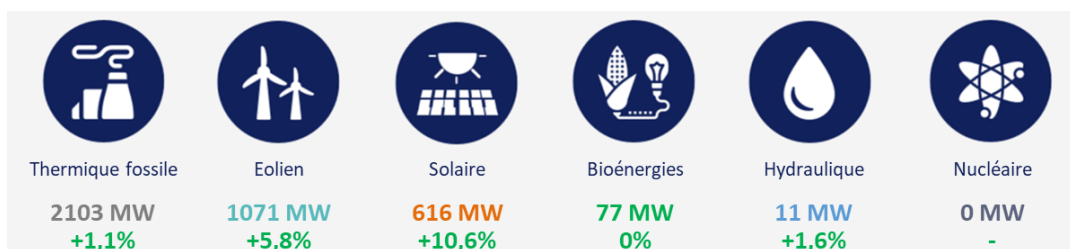
La capacité de production du parc régional a augmenté de 141 MW en 2020 : +59 MW pour les parcs de production éolienne, +59 MW pour le solaire et +23 MW pour le thermique.

Les installations thermiques à combustible fossile représentent 54% de la capacité de production.

Avec 1775 MW, le parc de production d'électricité d'origine renouvelable représente, fin 2020, près de 46% du parc global ligérien.



Répartition des capacités de production en Pays de la Loire au 31 décembre 2020



Capacités de production par filière (MW) et évolution par rapport à 2019 (%)

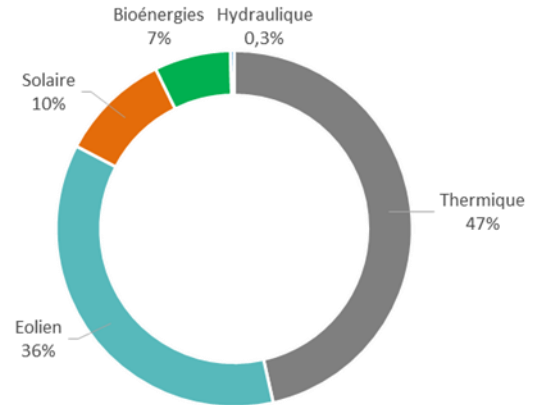
L'électricité produite en Pays de la Loire

Un niveau de production en légère hausse porté par les énergies renouvelables, qui représentent plus de la moitié de l'électricité produite en 2020.

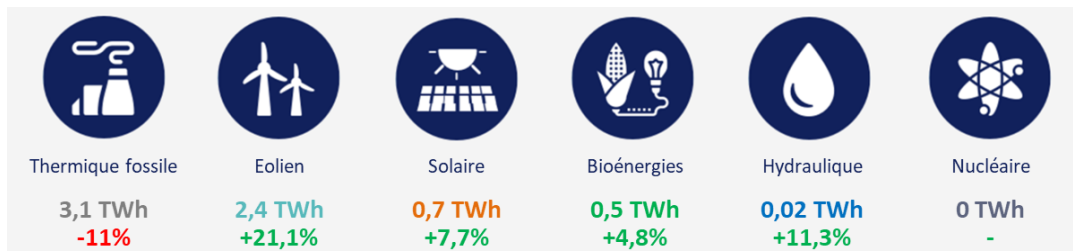
La région Pays de la Loire a produit 6,6 térawattheures (TWh) d'énergie électrique en 2020, une production en hausse de 1,7% par rapport à 2019.

La production ENR croît de 16,9% et atteint 53% de la production électrique de la région. L'éolien est en hausse de 21% grâce notamment à une météorologie favorable. La production solaire progresse de 7,7% en lien avec l'augmentation du parc installé, et celle des bioénergies augmente de 4,8%.

La part de l'électricité produite à partir des combustibles fossiles est en recul de 11%, après une baisse de 25% déjà observée en 2019.



Répartition par filières de la production d'électricité en 2020 (en %)

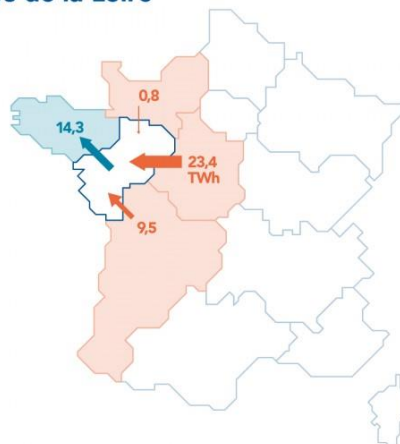


Production par filières en 2020 (en térawattheures)

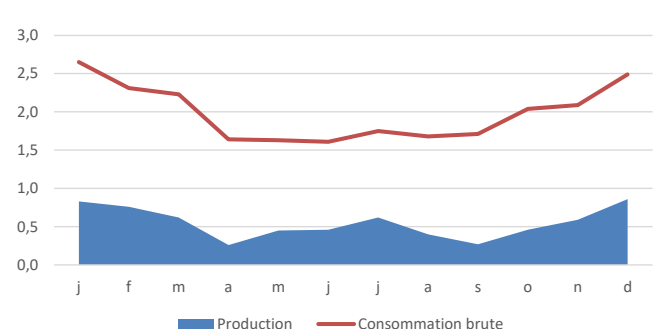
La région Pays de la Loire importe 75% de l'électricité qu'elle consomme.

La demande en énergie électrique n'est pas couverte par la production régionale. Avec un **solde importateur de 19,5 TWh** en 2020, la région Pays de la Loire importe de l'électricité grâce au réseau de transport de RTE qui assure son rôle de solidarité inter-régionale.

Pays de la Loire



Consommation brute et production sur l'année 2020



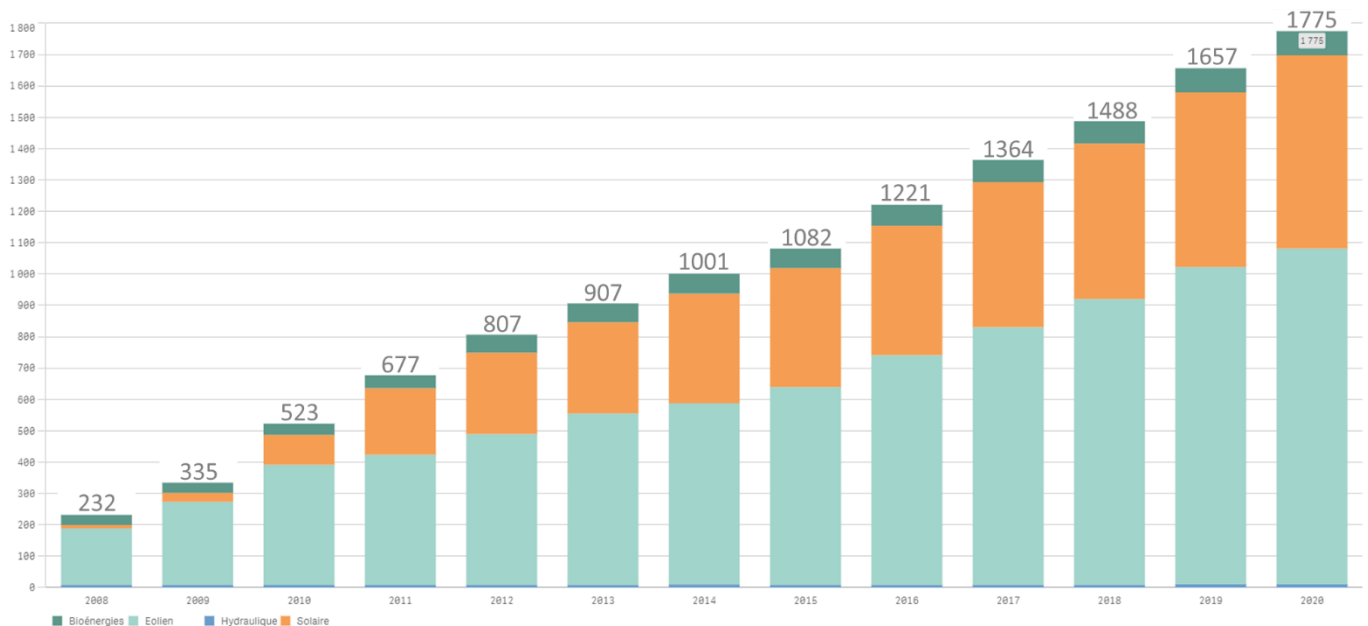
La région Pays de la Loire importe toute l'année des 3 régions limitrophes que sont la Normandie, le Centre-Val-de-Loire et la Nouvelle-Aquitaine

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau de transport réalise l'interconnexion avec les pays voisins et le maillage du territoire national. Il mutualise les moyens de production et assure les échanges entre les territoires pour qu'à chaque seconde leurs besoins en électricité soient satisfaits.

Focus sur les énergies renouvelables

Avec 1 775 MW, la capacité de production régionale à partir des énergies renouvelables poursuit sa progression et augmente de 7,1% en 2020.



1 366 MW

C'est le pic de puissance produite à partir des EnR en 2020 [le 30 mars à 14h30]

A cet instant, l'équivalent de 40% de la consommation d'électricité de la région était couverte par les EnR

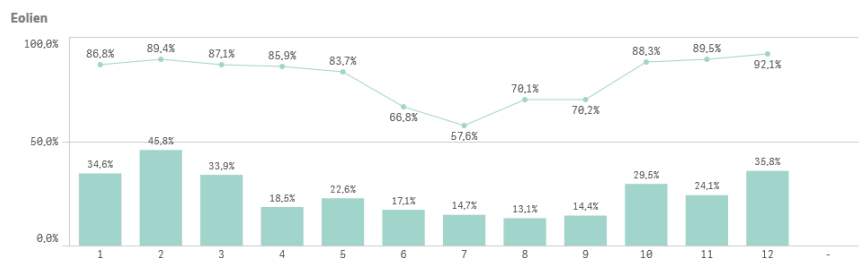


15%

C'est la part de la consommation régionale couverte par les EnR sur l'ensemble de l'année 2020

Un facteur de charge⁽¹⁾ moyen annuel éolien de 26%

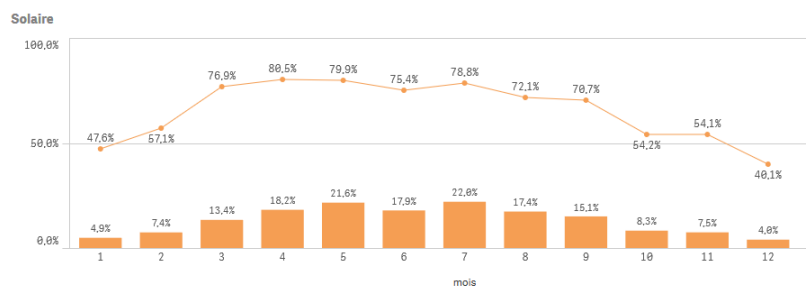
Le pic de production instantanée éolienne a été atteint le 23 décembre à 20h30 avec 986 MW, avec un facteur de charge de 92%.



Facteurs de charge maximum et moyens mensuels

Un facteur de charge moyen annuel solaire de 13%

Le pic de production instantanée solaire a été atteint le 14 avril à 13h30 avec 467 MW, avec un facteur de charge de 80%.



Facteurs de charge maximum et moyens mensuels

⁽¹⁾ Facteur de charge : c'est le rapport entre l'énergie électrique effectivement produite sur une période donnée et l'énergie produite par un fonctionnement à la puissance maximale durant la même période.

La consommation d'électricité en Pays de la Loire

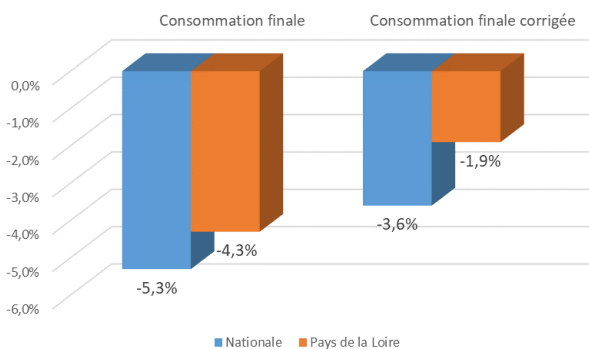
En 2020, une consommation d'électricité régionale en baisse, dans une proportion moins marquée qu'au niveau national.

En 2020, la consommation finale d'électricité s'établit à 23,8 TWh soit une baisse de 4,3% par rapport à celle enregistrée en 2019. Cette baisse s'explique par des conditions météorologiques plus clémentes que l'année passée et par l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique.

Après correction du facteur météorologique, la consommation s'établit à 24,7 TWh, soit une baisse de 1,9% par rapport à 2019. Au niveau national, après correction, la consommation est en repli de -3,6%.

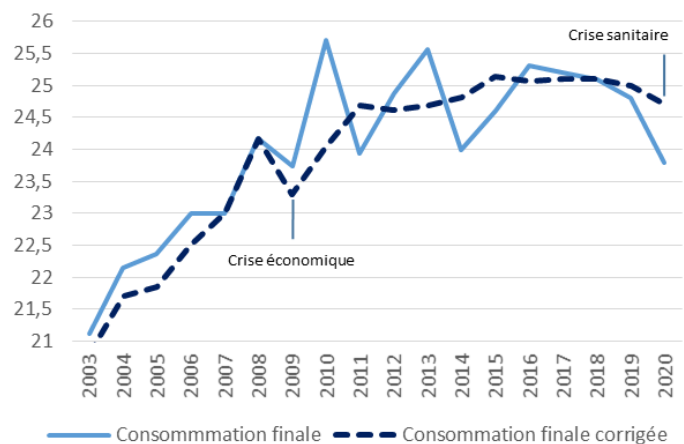
Ces derniers chiffres illustrent l'impact de la crise Covid-19 sur la consommation globale d'électricité de la région.

Evolution de la consommation en Pays de la Loire et en France métropolitaine (en % par rapport à 2019)



Consommation annuelle d'électricité en Pays de la Loire

TWh

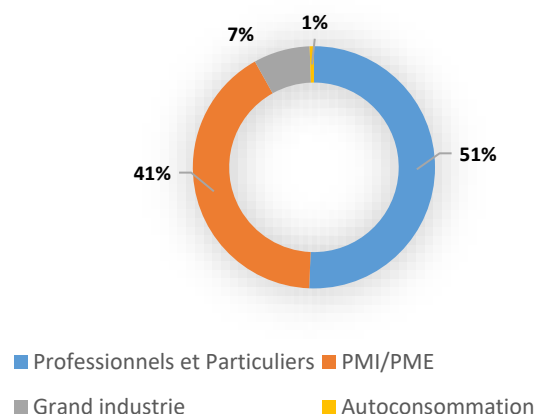


Répartition par secteurs d'activité

Le secteur des professionnels et particuliers représente un peu plus de la moitié de la consommation régionale, suivi du secteur des PMI/PME, puis du secteur de la grande industrie.

Hors correction du facteur météorologique, la consommation cumulée de la grande industrie et des PME/PMI est en baisse 6,5% en 2020. A titre de comparaison cette baisse atteint 8,4% au niveau national.

Répartition par secteurs de la consommation régionale



Si l'impact de la crise sanitaire sur la consommation d'électricité régionale semble plus modéré qu'au niveau national, certains secteurs d'activité enregistrent toutefois une baisse assez marquée de leur consommation. C'est notamment le cas pour les transports ferroviaires (-23%), la construction automobile (-16%), le secteur de la métallurgie hors industrie automobile (-13%). Le secteur tertiaire (hors transport et télécommunications), qui représente 17% de la consommation électrique régionale, enregistre quant à lui une baisse de 8%.

Retrouvez l'intégralité du [bilan électrique français 2020 en ligne](https://bilan-electrique-2020.rte-france.com)
<https://bilan-electrique-2020.rte-france.com>



Contacts

Sandrine Morassi

Directrice des affaires publiques

☎ 06 12 49 60 91

sandrine.morassi@rte-france.com

Gabriel Siméant

Directeur des affaires publiques

☎ 06 98 57 69 35

gabriel.simeant@rte-france.com

Relations presse

Raphaëlle Veysière

Responsable de la communication

☎ 07 60 17 75 51

raphaelle.veysière@rte-france.com

Clara Brouillet

Chargée de communication

☎ 06 98 70 61 64

clara.brouillet@rte-france.com

Suivez-nous sur Twitter [@RTE_Ouest](https://twitter.com/RTE_Ouest)